



Le 02 Septembre 2022

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-263300741-20220902-DEC-2022-09-20-CC

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/12/2022

Pour l'autorité compétente par délégation



DECISION

VU la délibération n°2020.03.02 du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale en date du 23 Juillet 2020, reçue à la Préfecture de la Gironde le 24 Juillet 2020, concernant les délégations de pouvoir accordées au Président du CCAS dans le cadre de l'article R123-21 du Code de l'Action Sociale et des Familles,

CONSIDERANT que le CCAS de Bruges souhaite mettre en place un atelier de remue-méninges pour les personnes résidant dans la Résidence Autonomie le Sourire, située 41, Avenue Charles de Gaulle à Bruges,

CONSIDERANT, la convention proposée par l'Association Prendre Soins du Lien, dont le siège social est situé 40, Allées d'Orléans à Bordeaux (33000) pour permettre l'intervention de Mme Christine COCUELLE, Animatrice sociale en gérontologie pour la tenue de séances "remue-méninges" au sein de la Résidence Autonomie Le Sourire

CONSIDERANT que le tarif des prestations effectuées par Mme **Christine COCUELLE**, Animatrice Sociale en gérontologie, est fixé à **110€ (net de TVA)** et que celle-ci effectuera 35 prestations,

La Présidente du CCAS **DECIDE** :

- **de signer** ce contrat de prestations avec l'Association Prendre Soins du Lien, domiciliée 40, Allées d'Orléans à Bordeaux (33000), pour permettre l'intervention de Mme Christine COCUELLE pour une durée de 10 mois (durée ferme), à compter du 07 Septembre 2022 au sein de la Résidence Autonomie le Sourire, située 41, Avenue Charles de Gaulle à Bruges.
- **de payer** sur présentation de factures mensuelles, le montant total correspondant à cette prestation qui s'élève à la somme de **3 850€ (tarif non assujetti à TVA)**.

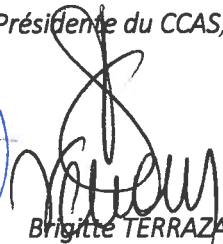
La dépense est inscrite sur le budget de l'exercice en cours.

Fait et décidé les jour, mois et an ci-dessus.

Pour copie conforme au registre des décisions.

La Présidente du CCAS,




Brigitte TERRAZA